



**2026-35**

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 30 MARS 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 15
Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de membres présents	: 14
Nombre de membres ayant délibéré	: 15

**Séance à 19h00**

**Sous la Présidence de Mme Régine BROUARD, Maire**

**L'an deux mille vingt-six, le 30 mars 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de Mme Régine BROUARD, Maire.**

**Présents : M. Christian HAAS - Mme Marie-Claude SIMON – M. Thierry BALLOIR – Mme Caroline LEGROS GOMES SILVA – Mme Nathalie COULON – M. Reynald DEVYNCK – M. Grégory HELLEBUYCK– Mme Aline SIMON – Mme Amélie ALAIME -- M. Marc DAUPHIN – M. Philippe FILIPIAK – Mme Anne LOUIS.**

**Absents excusés : M. Geoffrey MEGNAN ayant donné pouvoir à Mme Amélie ALAIME – M. Dorian LAPEYRE.**

**Monsieur Marc DAUPHIN est élu secrétaire de séance.**

**Délibération n°2026-35 : Élection correspondant défense**

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2121-21 et L.2121-22,**

**Vu le Code de la défense et la réglementation relative à la désignation des correspondants défense dans les communes,**

**Vu la Loi n°97-1019 du 28 Octobre 1997 portant réforme du service national,**

**Vu le code général des Collectivités territoriales,**

**Vu la circulaire du 26 Octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque Conseil municipal,**

**Considérant la nécessité de nommer un correspondant défense pour assurer le lien entre la commune et les services de la Défense nationale,**

**Considérant la possibilité de procéder à l'élection des membres sans recours au scrutin secret.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'élection d'un correspondant défense chargée de :

- Devenir l'interlocuteur privilégié pour la Défense, il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.
- Assurer le lien entre la commune et le service départemental de la Défense,
- Informer la collectivité des dispositifs et actions de défense, de sécurité civile et de prévention des risques,
- Participer aux réunions et actions de sensibilisation et de formation liées à la Défense,
- Contribuer à la coordination des actions de mémoire et de civisme avec les établissements scolaires et associations locales.

M. Christian HAAS en tant que correspondant Défense de la commune et  
MME Caroline LEGROS GOMES SILVA en qualité de suppléant.

Fait à MOURMELON LE PETIT 31 MARS 2026  
Le Maire  
Régine BROUARD

Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en Préfecture  
Le 31 MARS 2026  
Et de la publication, 31 MARS 2026  
Le Maire  
Régine BROUARD

